

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La croissance tendancielle reste forte, ce qui permet un rattrapage de l'écart substantiel de PIB par habitant et de productivité du travail par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Priorités

Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu

Enjeu et recommandations : pour favoriser la création d'emplois et moins inciter à la sous-traitance de travailleurs « indépendants », il avait été recommandé de réduire le coin fiscal très marqué sur les bas salaires. Il avait été également recommandé de réformer le système de retraite, notamment pour éviter un relèvement futur des taux de cotisation.

Mesures prises : un vaste ensemble de réformes fiscales comporte l'instauration d'un impôt uniforme sur le revenu des personnes physiques. Cette mesure devrait surtout bénéficier aux titulaires de hauts revenus. Aucun accord politique ne s'est encore dégagé pour une réforme précise des retraites.

Réduire le coût de la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs sous contrat régulier

Enjeu et recommandations : certains éléments de la législation sur la protection de l'emploi freinent la rotation sur le marché du travail, ce qui contribue au niveau élevé du chômage de longue durée. Il avait été recommandé en particulier de diminuer la durée de préavis et les obligations d'indemnisation en cas de licenciement d'un salarié n'ayant qu'une faible ancienneté et d'alléger les procédures de licenciement.

Mesures prises : aucune mesure importante n'a été prise, mais le nouveau code du travail, moins contraignant, est entré en vigueur en janvier 2007, conformément à la décision qui avait été prise.

Alléger les charges administratives des entreprises

Enjeu et recommandations : pour favoriser le développement des entreprises nationales et faire reculer la corruption, il avait été recommandé de simplifier les procédures légales et les formalités administratives, notamment pour l'immatriculation des entreprises.

Mesures prises : une action a été menée dans le prolongement des modifications du code civil et du code de commerce de 2005, qui avaient sensiblement allégé les formalités. En particulier, les guichets uniques pour la création d'une entreprise sont maintenant opérationnels. En outre, une nouvelle loi sur l'insolvabilité, entrée en vigueur en janvier 2008, renforce les droits des créanciers.

Améliorer l'efficacité du secteur public

Enjeu et recommandations : pour améliorer l'efficacité du secteur public, il avait été recommandé de réformer le système de santé et d'inciter davantage les niveaux infranationaux d'administration à se montrer plus efficaces.

Mesures prises : parmi les réformes prévues par le gouvernement figurent une série de mesures concernant l'assurance maladie. De plus, des réformes ont été adoptées pour les soins de santé; elles visent à améliorer l'efficacité, notamment en instaurant une participation financière du patient pour les visites et consultations médicales, les prescriptions médicales et les séjours hospitaliers. Enfin, un projet de loi a été élaboré afin d'élargir le relèvement de l'âge de la retraite.

Améliorer l'enseignement supérieur

Enjeu et recommandations : pour que le système éducatif puisse mieux faire face à la demande croissante dans l'enseignement supérieur, il avait été recommandé de mettre fin à la sélection élitiste dans l'enseignement secondaire et d'instaurer dans l'enseignement supérieur des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu.

Mesures prises : aucune mesure importante n'a été prise. Toutefois, des réformes sont en préparation afin d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur et d'attirer davantage de financements privés dans ce secteur.